

Celui
qui
s'est
marié

Le Quartier Latin

Bien faire et laisser braire

Journal des étudiants de l'Université de Montréal • Port payé à Montréal

MONTREAL — 24 NOVEMBRE 1964

VOLUME XLVII — NUMERO 21

sait qu'il
a vendu
son
"affaire"

Le directeur du "DEVOIR" au dernier débat-midi SÉPARATION PLUS NETTE ENTRE DIRECTEURS ET PROPRIÉTAIRES DE JOURNAUX; PEU FAVORABLE AUX JOURNAUX FINANCÉS PAR LES SYNDICATS

Dans le cadre d'un débat-midi, M. Claude Ryan, directeur du journal "Le Devoir", entretient les étudiants de la liberté de presse.

Pour M. Ryan, la théorie semble n'avoir guère d'importance; aussi, situe-t-il sa pensée sur un point de vue strictement pratique. Selon lui, la liberté n'existe pas à l'état pur et la liberté d'aucun journal n'est totale, ni absolue. C'est une question de plus ou moins. Il distingue fondamentalement la liberté de l'entreprise de presse dans la société et la liberté du journalisme.

Liberté de l'entreprise de presse

Le directeur du "Devoir" reconnaît le problème que pose dans un système capitaliste la divergence d'idées et d'intérêts entre la direction et l'administration. Il y voit trois solutions.

La première, à laquelle il ne croit pas d'ailleurs, fait des journaux des entreprises d'état.

La solution qu'il favorise tend à "réaliser une séparation plus nette entre les détenteurs de capitaux et les directeurs au moyen de conditionnements juridiques spéciaux". Il favorise

un investissement plus grand dans l'industrie du journal et prône une très grande collaboration entre la rédaction et l'administration.

D'autre part, M. Ryan déclare n'avoir pas une très grande foi à un journal comme propriété d'un syndicat ou financé par un parti politique. C'était là sa troisième solution.

Liberté du journalisme

Selon lui, le journaliste doit obéir à deux sortes de normes: normes objectives et normes à l'intérieur même de la

profession. Ici encore, une situation de compromis prévaut. Le journaliste accepte volontairement certaines normes de travail, certaines priorités. M. Ryan condamne un abus d'influence soit de la partie patronale ou de la partie syndicale. Il reconnaît la nécessité d'une politique éditoriale.

Le directeur du "Devoir" prône la prudence pour les journalistes dans le choix de leurs options et leur façon de les exprimer.

M. Ryan ne s'engage jamais au niveau des idées, il reste

toujours au niveau de la pratique.

Interrogé sur le choix collectif ou individuel de l'Hypothèse canadienne, le directeur du "Devoir" répond que le choix ressortait de ses privilèges en tant que directeur. Selon lui, le choix de l'Hypothèse Québec, qu'il accepte, dit-il, dans une large mesure, n'aurait pas amené sa démission. Il a tôt fait de nous rassurer. M. Ryan en a encore pour neuf ans et demi à la direction du "Devoir". Quant à l'Hypothèse canadienne???

Mance VIGANT

Que fait Serge Joyal?

Comment expliquer son absence au congrès de l'U.G.E.Q.?

Commentaire de Roch DENIS (Mtl-PEN) Les représentants des associations ou fédérations étudiantes déléguées au Congrès de fondation de l'UGEQ ont peut-être oublié trop facilement, dans l'ardeur des débats, qu'un des leurs, Serge Joyal, n'était pas avec eux dans la lutte. Du moins l'ont-ils accepté un peu vite, et en silence, le fait que ce

leader compétent soit disparu de la "circulation" sans motifs officiels connus. Quel "accident syndical" ne se passe pourtant pas de réflexions.

Quelles qu'aient été les raisons, faut-il qu'elles soient graves, qui ont amené la démission de Serge Joyal, il faut bien explorer qu'il n'ait pas participé à des assises historiques. Difficile

à comprendre en effet, l'absence trop évidente d'un des travailleurs les plus acharnés que la collectivité étudiante québécoise ait produits ces dernières années, et qui s'était employé pendant les dix derniers mois à bâtir l'UGEQ...

Qu'en est-il donc advenu de Serge Joyal? Il importe moins

de le savoir que de réaliser un peu mieux la somme de travail inestimable qu'il a pu accomplir en ces temps forts du syndicalisme étudiant. Celui qui aura été le premier président de la Fédération des Associations générales des étudiants des collèges classiques du Québec, celui qui aura présidé avec force et talent

aux longs travaux préparatoires du Congrès de l'UGEQ, n'aura pas été présent pour récolter le fruit de ses efforts...

Mais si c'en est assez pour que d'autres syndicalistes et hommes politiques étudiants se décident à poursuivre après lui, et en mieux, il est permis à tous de dire bien haut: Vive l'UGEQ!

L'indépendance du Québec dans une optique sociale

Les journalistes étudiants du Québec se sont prononcés à forte majorité en faveur d'un "Québec indépendant et républicain" lors du récent congrès de la Presse Etudiante Nationale.

Cette prise de position ne peut nous étonner. Les journalistes étudiants sont en effet les éléments les plus attentifs, de par leurs fonctions, à l'évolution des idées dans leur mi-

lieu; ils sont "d'avant-garde" au sens strict du mot: leurs prises de position précèdent dans le temps celles de l'ensemble des étudiants, mais correspondent à des tendances latentes du milieu.

L'adoption de la déclaration de principe en faveur de l'indépendance avait été précédée d'un colloque dont le sujet — les exigences sociales du nationalisme — avait l'immen-

se mérite de placer le débat dans la seule optique valable pour l'ensemble de la population: l'optique sociale.

Comme l'ont souligné les participants, il faut se rendre compte que les principaux problèmes de la masse des travailleurs sont d'ordre social et économique et que l'indépendance politique n'est par elle-même la solution à aucun de ces problèmes.

Elle est donc justifiable seulement si on démontre qu'elle découle de la réalité sociale du Québec et qu'elle est un contexte indispensable à établir pour l'application de solutions radicales aux véritables problèmes de la population.

Ainsi il est clair que la dépendance sociale et économique du peuple québécois prend la forme d'une dépendance nationale; et il s'ensuit que sa li-

bération devra se faire également, et peut-être d'abord, sur le plan national. Cependant, jamais la primauté du social sur le nationalisme ne doit être mise en doute.

Les journalistes étudiants, dont le rôle est social et orienté dans le sens de l'intérêt général, devront donc approfondir l'optique sociale de l'indépendance.

Jacques TRUDEL

Un comité qui n'appartient à personne LE COMITÉ ATHLÉTIQUE SE CHERCHE

Parmi les nombreux services mis à la disposition des étudiants par l'AGEUM, le Comité athlétique, qui s'adresse à toute la masse étudiante pourtant, recherche encore sa définition propre, plus, il se pose la question de son utilité réelle et de sa nécessité.

Ce comité, en effet, ne dépend ni tout à fait de l'AGEUM, ni tout à fait de l'Université, ce qui a pour conséquence de laisser survivre un bureau où siègent quelques personnes qui ont le désir de bien faire mais n'ont aucun moyen de "réaliser", d'accomplir une oeuvre concrète étant continuellement relancées de l'Association à l'Administration et vice-versa.

La question se pose donc et avec acuité, à quoi sert le Comité athlétique et, si personne n'en veut, pourquoi le maintient-on ?

Il faut résoudre cette question et le plus rapidement possible car dans le domaine athlétique de nombreux changements sont en cours à l'Université, le Comité a donc le droit de savoir quel sort lui est réservé.

Si, comme on le dit, il représente les étudiants tant à l'AGEUM qu'auprès de l'administration, dans quelle mesure se définit cette représentation ?

Il ne peut exister, à mon sens, que deux possibilités : ou le Comité est un organe consultatif, ou il est un bureau exécutif. Dans le premier cas, il ne justifie pas son existence car il n'est pas composé de spécialistes en Education physique en général, mais d'étudiants. Dans la seconde alternative, il entre en "compétition" avec le Comité des Sports, composé de représentants de l'administration, de professeurs et d'étudiants qui eux ont le pouvoir exécutif. Mais, si ce Comité des Sports a déjà des représentants étudiants, le Comité athlétique ne fera que double emploi.

D'aucuns préciseront une troisième possibilité : celle qui veut que le Comité soit l'organisateur des sports interfacultaires; cependant, le nombre croissant des étudiants et des sports pratiqués demande un travail plus comptant pour assurer cette organisation et la création du Département des sports a réglé de façon satisfaisante cet aspect important de notre vie athlétique.

Il semble bien, par conséquent, que le Comité athlétique soit appelé à disparaître, ses structures ne satisfaisant plus aux conditions actuelles. Est-ce à dire que les étudiants

doivent abdiquer leurs prérogatives en ce qui a trait à l'organisation de LEURS SPORTS, à la dépense de LEUR ARGENT ? Certes non ! Mais il y a une façon très simple de se faire entendre, c'est d'intensifier la représentation étudiante au sein des organisations EFFICACES qui régissent les sports à l'Université.

Dans le domaine pratique, je propose donc que, DES CETTE ANNEE, on réalise les réformes suivantes au point de vue sportif :

- 1) Augmenter à six (6) le nombre des étudiants membres du Comité des Sports. Ces étudiants seraient nommés par l'AGEUM.
- 2) Nommer un aviseur-étudiant auprès de la direction du Département des Sports afin de transmettre les revendications des étudiants quant aux temps des pratiques, instructeurs, etc. (le pratique immédiat). L'aviseur étudiant coordonnerait les informations et les requêtes présentées par les conseillers sportifs des facultés.
- 3) Laisser au Département des Sports et à l'aviseur-étudiant le soin de nommer les gérants des différents

sports tant interuniversitaires qu'interfacultaires.

- 4) Augmenter le personnel du Département des Sports de façon à séparer les sports interuniversitaires et interfacultaires, ces derniers pourraient être confiés à un assistant-directeur du Département.
- 5) Avoir au Département des Sports un publicitaire chargé de l'information et des compilations statistiques. Ces quelques remarques,

qui sont le fruit d'une observation de quatre ans du domaine athlétique de l'U. de M., seront présentées au bureau de direction de l'AGEUM et au comité conjoint sur les affaires sportives. Mais j'ose exprimer le vœu que, quelle que soit l'issue des discussions qui se feront, une décision soit prise RAPIDEMENT dans l'intérêt de toute la communauté.

Wilhelm B. PELLEMANS,
président du
Comité Athlétique

DÉBAT-MIDI

MERCREDI, 25 NOVEMBRE

INVITE : PETER HOWARD,
CHEF RU REARMEMENT MORAL

LIEU : GRAND SALON DU CENTRE SOCIAL

COMITE DES AFFAIRES NATIONALES A.G.E.U.M.



dans ma
province, la
LAURENTIDE
ça c'est une
bière!



n'oubliez pas votre provision

Décès DU JUGE BISSONNETTE

Plusieurs ont sans doute appris par les journaux le décès du juge Bernard Bissonnette, survenu le 11 novembre dernier.

Nommé professeur à la Faculté de droit en 1941, le juge Bissonnette a été le doyen de cette faculté de 1955 à 1961.

Fils de feu le Dr P.-J.-L. Bis-

sonnette, le juge Bissonnette avait fait ses études classiques au Collège de l'Assomption et obtenu un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal en 1920. Il fut co-fondateur et le premier directeur du journal des étudiants, *Le Quartier Latin*. Admis au Barreau en 1920, il pratiqua à Mont-

réal jusqu'à sa nomination à la Cour d'appel, en mai 1942; il était fait conseiller du roi en 1930. Figure dominante du parti libéral pendant plusieurs années, il avait été élu député de l'Assomption à l'Assemblée législative en 1939 et devenait président de la Chambre en 1940.

Le juge Bissonnette est l'auteur d'un important ouvrage juridique paru en 1963: *Essai sur la Constitution du Canada*, dans lequel il confronte les thèses centralisatrice et autonome qui ont mis aux prises les constitutionnalistes depuis la Confédération. Les Presses de l'Université de Montréal publiaient, l'année dernière un ouvrage intitulé: *Etudes juridiques en hommage à Monsieur le juge Bernard Bissonnette*, contenant des études inédites par vingt juristes du Québec sur des sujets variés de droit privé et de droit public.

Société de

Service\$

Profe\$\$ionnel\$

INC.

2950, MASSON, suite 201

— 729-2841

du MAURIER
possède
vraiment
des qualités
exceptionnelles



Formats
RÉGULIER
et
KING SIZE

du MAURIER

UN PRODUIT DE LA MAISON B. HOUDE ET GROTHÉ LIMITÉE • ÉTABLIE À QUÉBEC DEPUIS 1841

Vous pouvez vous procurer votre marque préférée dans les distributrices situées au H-5 et au S-1 à l'Université ainsi qu'au Centre Social et à la résidence des étudiants.

Bourses et prêts au service de l'Aide aux Étudiants

La deuxième émission de chèques est arrivée

L'Université vient de recevoir la deuxième série de chèques du service de l'aide aux étudiants du ministère de l'Éducation. Les étudiants peuvent réclamer leurs chèques au local B-306 de l'Université.

L'étudiant qui a reçu un avis de refus en réponse à sa demande de bourse (et prêt) ou qui a reçu un montant qu'il juge insuffisant peut remplir un formulaire pour révision de cas exceptionnel. Il doit cependant démontrer qu'en raison de circonstances particulières qu'il

échappent aux normes ordinaires d'attribution de l'aide aux étudiants, il est pratiquement forcé d'abandonner ses études, s'il n'obtient pas une aide spéciale.

Où se procurer un formulaire ?

Université : B-306

AGEUM : Centre Social
(local 612)

POLY : A.E.P.
(Adrien Edmond)

HEC : A.E.H.E.C.
(Guibert Michaud)

Colloque de Maintenant :

"Pourquoi la violence?"

Le prochain colloque de la revue MAINTENANT aura lieu jeudi, le 26 novembre, à 8 h. 30 p.m., dans l'auditorium du monastère St-Albert-le-Grand, 2715, Côte-Ste-Catherine.

Le sujet débattu sera le suivant: "POURQUOI LA VIOLENCE?"

Les participants seront: Pierre Maheu, rédacteur de PARTI-PRIS; Jacques Larue-Langlois, président du Mouvement de Désarmement Nucléaire et de la Paix; Jean Pellerin, directeur de CITE LIBRE; Jacques Ferron, médecin et écrivain. Pierre Nadeau, de Radio-Canada, animera le débat.

Débat-midi :

M. Jean-Claude Lebel

Jeudi, le 26 novembre, le comité des affaires nationales de l'A.G.E.U.M. présente, dans la série de ses débats-midi, M. Jean-Claude Lebel, chef de l'animation sociale au Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec.

Ce débat sera une excellente occasion pour tous ceux qui désirent se renseigner sur les méthodes de planification économique au Québec, ainsi que sur toutes les autres initiatives du BAEQ.

SAMEDI, 28 NOVEMBRE

au

GRAND SALON

SOIREE DANSANTE

avec spectacle

Artiste invitée : RAOUL ROY

Orchestre : P. ROSSI

ENTREE :

Membres : 1.75 (couple)

Non-membres : 2.25 (couple)

Activités sociales de l'AGEUM

EDITO

Une université qui se cherche

Lorsque ce texte paraîtra le "suspense" sera déjà terminé depuis quelques jours avec la publication du deuxième volume de la Commission Parent, c'est donc sans connaître la pensée des commissaires que nous prenons l'initiative d'écrire un éditorial sur le problème de l'Université de Montréal, problème qui est d'autant plus d'actualité qu'il ne cesse de s'aggraver de jour en jour. Certes il y a eu des réformes depuis les premiers jours de la rue Saint-Denis, mais des réformes qui n'affectent que des secteurs relativement restreints de la vie universitaire et ce d'une façon fort incohérente avec le résultat que l'Université de Montréal est une institution d'enseignement supérieure dont la principale caractéristique est l'anachronisme.

Personne ne sait exactement ce qu'est l'Université de Montréal, d'ailleurs elle-même depuis plusieurs années est à la recherche de sa propre identité.

— Par certaines facultés elle apparaît clairement comme une université bâtie sur le modèle français, par d'autres elle s'apparente beaucoup plus à l'université anglo-saxonne.

— Elle voudrait être à la fois une maison d'enseignement supérieur et un grand collège avec le résultat que l'on revoit souvent à l'Université ce que l'on étudie dans les dernières années du cours classique d'où une lamentable perte de temps pour les professeurs et les étudiants.

— Elle demeure une institution privée (chacun a pu s'en rendre compte en acquittant ses frais de scolarité), mais de plus en plus l'Etat est intervenu financièrement de sorte qu'aujourd'hui l'U. de M. survit, dans la proportion de 75%, grâce à des subventions gouvernementales.

— Elle possède une charte pontificale (accordée par Pie XI, le 30 octobre 1927) qui lui accorde une reconnaissance canonique, mais elle possède aussi sa charte civile qui en fait une corporation (loi 10, George V, chapitre 38).

— Les deux principaux groupes qui en forment "la substantifique moelle" aurait dit un ancien, sont les professeurs et les étudiants. Cependant la charte de l'Université

empêche tout professeur en exercice de faire partie à part entière du Conseil des Gouverneurs, quant aux étudiants on leur a tout de même concédé quelques comités conjoints que l'on essaie d'ailleurs par tous les moyens de ne pas consulter.

— L'Université de Montréal est à la fois une entreprise commerciale et une maison d'éducation.

— Par ses structures actuelles l'Université est un corps autocratique et confessionnel cependant elle doit s'adresser à l'ensemble de la population d'où son besoin de démocratie et de non confessionnalité.

On pourrait continuer de la sorte pendant des "Quartiers Latin" complets. On finit par ne plus savoir de quoi on parle quand on parle de l'Université de Montréal. Est-elle une institution privée ou publique, est-elle un grand collège ou une maison d'enseignement supérieur, qu'est-ce le plus important, la formation que l'on y donne ou le profit (si profit il y a) que l'on peut en tirer ? Avec le résultat que l'U. de M. est peut-être "française et catholique" (selon le dicton bien connu) mais à part de cela elle n'est rien de très précise.

Sur le plan des cadres administratifs la situation mérite que l'on s'y arrête :

Par exemple, la nomination du recteur n'est prévue que selon la charte pontificale et en fait il est nommé par la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités. D'après les règlements de cette congrégation le rôle du recteur est double ("Maintenant" no. 34 - octobre 1964).

- Il assure l'exécution des directives de la Congrégation quant à l'Université catholique.

- Il doit recevoir la profession de foi des professeurs ainsi que la profession des étudiants qui après avoir passé leurs examens sont promus à des grades académiques.

D'autre part si on s'en réfère à la charte civile on se rend compte que le recteur bien que nommé exclusivement par des autorités religieuses n'en est pas moins chargé de fonctions civiles.

- exercer les pouvoirs qui lui sont conférés par la charte pontificale de l'Université.

- il doit en outre veiller sous la haute direction de l'archevêché "à l'intégrité de la doctrine et à la pureté de la morale".

On comprend très mal dans cette situation où le recteur est nommé exclusivement selon la charte religieuse et où il remplit des fonctions religieuses et civiles qui sont en fait identiques, comment pourrait s'effectuer la nomination d'un recteur laïque ?

La même situation se retrouve au poste de chancelier, qui de droit est l'archevêque de Montréal dont la nomination n'est évidemment assurée que par la charte pontificale de l'Université qui préside de droit tous les corps universitaires.

Quant au conseil des gouverneurs c'est là que se retrouvent les principales failles de tous le système : LE CONSEIL DES GOUVERNEURS est composé d'hommes compétents dans la sphère d'activité qui leur est propre mais qui ne le sont pas nécessairement lorsqu'il s'agit de discuter de problèmes d'éducation supérieure, d'où une certaine inefficacité du Conseil, en outre ce Conseil composé de 12 membres se renouvelle dans une grande mesure par un procédé aussi démocratique que celui de la cooption, c'est-à-dire que lorsqu'un certain gouverneur quitte son poste, c'est le Conseil lui-même qui décide de son remplacement, d'où autocratie extrême du Conseil qui tend à devenir un petit club fermé.

On se rend compte en étudiant ces structures que c'est à leur niveau que se situe tout le problème de l'Université de Montréal :

- le problème de la confessionnalité
- les problèmes d'une direction efficace.
- le problème de la représentation des étudiants et des professeurs au sein de l'administration.

Il est grand temps que l'on se mette à songer à tous ces problèmes, qui lorsqu'ils seront résolus permettront à l'U. de M. de découvrir sa véritable identité.

Daniel LATOUCHE.

bloc- notes

Un "Strip-Tease" justifiable...?

Jusqu'à quand nous ferait-on coller qu'on peut avancer sans faire de pas. Le Québec a un escalier à monter mais son gouvernement a endossé une robe fourreau.

M. Lesage à Toronto parle des besoins prioritaires du Québec, de statut spécial, de

régime particulier, mais il faut tout cela sans cependant que...

On ne veut pas se rendre à l'évidence que le Canada n'a pas les mêmes problèmes que le Québec et qu'on n'est pas intéressé à tout chambarder un régime qui satisfait pleinement la majorité des Canadiens

pour se payer le luxe de satisfaire la "priest ridden province" — Donc...

On parle de mesures sociales visant à assurer un "modus vivendi" décent à tous les Québécois, mais on ne peut tout de même pas déranger les pratiques strangulatoires des "caïds" du système économique, des vampires de la finan-

ce, qui tiennent à la gorge et le gouvernement et les gouvernés. Donc...

Les marches sont trop hautes pour espérer les gravir avec une robe fourreau; que le Québec se débarrasse de cet entrave à sa marche vers la lumière. Jamais on aura vu un "strip-tease" aussi justifiable.

Gaétan TREMBLAY

McGill face à l'U.G.E.Q.

"WAIT AND SEE"

Le flegme anglais se met de la partie

N.D.L.R. : Ceci est la traduction d'un éditorial paru dans le "McGill Daily" du 17 nov. 1964.

Le congrès de fondation de l'Union Générale des Étudiants du Québec qui s'est terminé le 15 novembre a soulevé des problèmes dont l'importance dépasse le champ limité des intérêts spécifiquement étudiants. Il a démontré clairement que les élites étudiantes du Canada français et du Canada anglais vivent présentement dans deux mondes de réalités totalement distinctes accentués par une absence presque complète de communication.

Il est improbable que cette situation soit corrigée par des solutions simples ou dramatiques et ce n'est pas notre intention d'en proposer. Mais le fait lui-même doit être pris en considération par tous ceux d'entre nous qui sont préoccupés par l'avenir de l'expérience canadienne. Nous avons tendance à penser que tous les Canadiens français, pour le mieux ou pour le pire, passent la majorité de leur temps à penser à la moitié canadienne-anglaise de ce pays. Même le séparatisme présuppose une prise de conscience du Canada anglais, ne serait-ce que pour le rejeter. Toutefois, l'impression donnée par le récent congrès, était que la majorité des délégués avait tendance à définir leurs objectifs sans aucune référence aux éléments canadiens-anglais.

Personne n'a dit comme Claude Ryan, que les intérêts du Québec étaient mieux servis en acceptant la solution canadienne. Personne n'a dit comme Maurice Sauvé, qu'il voulait se sentir chez lui dans les neuf autres provinces. Un seul des dix candidats aux postes de l'exécutif a simplement

mentionné le mot "Canada", et un autre a conseillé aux anglophones du Québec de coopérer avec la majorité. Il semble que la séparation psychologique s'est déjà produite.

L'autre impression prédominante de ce congrès, reliée à la première, a été la reconnaissance générale d'objectifs sociaux à long terme pour le nouvel organisme. L'expression "syndicalisme étudiant" était rarement absente des discours, des rapports ou des masses d'imprimés ou d'autre matériel de documentation qui remplissait le Grand Salon du Centre social des étudiants de l'Université de Montréal. Cette expression, qui est empruntée aux organisations étudiantes européennes, particulièrement française, postule l'idée que les étudiants sont un groupe social distinct qui a des intérêts communs avec les économiquement faibles. L'étudiant est défini comme un "jeune travailleur intellectuel". Comme tel, il a, à la fois, le droit et le devoir de faire pression en faveur de changements sociaux. Robert Tessier, l'un des vice-présidents élus, suggéra que l'un des objectifs fondamentaux de l'UGEQ sera d'orienter les énergies des étudiants dans le sens d'une "révolution sociale" défini comme la prise en mains par "le peuple" des instruments économiques et politiques du pouvoir.

A ce congrès, la tendance à s'identifier avec les nouveaux Etats indépendants d'Asie et d'Afrique était remarquable. C'est ce qui est apparu non seulement dans la référence qui est faite dans la charte de l'UGEQ à "l'abolition de toutes les formes de colonialisme, d'impérialisme et de discrimination" mais par la suggestion qui fut faite que l'UGEQ tentera d'organiser les associa-

tions étudiantes des pays "non-alignés" du monde, comme une troisième force, analogue aux actuelles fédérations communiste et occidentale.

Cet accord général d'une rhétorique quasi-révolutionnaire cache probablement des différences d'opinion sur certains problèmes qui deviendront évidentes lorsque l'organisme commencera à fonctionner. C'est tout de même le reflet d'une réalité. La désaffection de la majorité des intellectuels du Québec pour le statu quo intérieur fait naître une conscience de problèmes qui, par leur nature même, ne peuvent être communs aux Canadiens anglais ou même parfaitement compris par eux. Dans ces circonstances, une période transitoire de retrait psychologique devient inévitable au moment où le Québec s'attache à solutionner ses propres problèmes. Fort heureusement, quand ces problèmes seront résolus, un Canada français plus confiant et un Canada anglais plus compréhensif pourront établir des relations.

Aussi bien, sur le plan étudiant, les relations, en autant qu'elles existent, traversent une période difficile de transition. Ceux qui ont assisté au congrès de l'UGEQ peuvent difficilement espérer que les étudiants des universités anglophones seront invités à participer, au moins dans un proche avenir. De plus, il est douteux qu'ils pourront honnêtement supporter tous les objectifs qui ont été exprimés, du moins, jusqu'à ce que leur signification, s'il en est une, ne soit devenue plus claire à la lumière de l'expérience.

Rien de cela n'empêche la coopération entre l'UGEQ et les étudiants anglophones de la province sur certains sujets et des liens doivent être gardés

afin de montrer clairement qu'il pourra y avoir coopération si les circonstances l'exigent. Se joindre à l'organisation sous de fausses représentations même si on nous le demandait ne profitera à personne et pourrait contribuer aux frictions entre les deux grou-

pes linguistiques de la province particulièrement si les problèmes de politique résultent fréquemment en une division selon les groupes ethniques. La meilleure politique est probablement celle qu'ont tellement sanctifiée de nos grands hommes d'Etat — attendre et voir !



Les BLAZERS sont de mise

De mise en de si nombreuses occasions, les blazers montrent de plus en plus le bon goût de celui qui le porte.

Mais regardez les nouveaux : Mince, élancés, de style à épaules naturelles. Confection authentique traditionnelle avec ouverture avant en crochet, coutures soulevées, bords finis à la main et poches cousues. Et les couleurs ! Bourgogne, gris, bleu français, vert boutsille, vert olive, chameau, marine et noir. Taillés dans une riche flanelle tout laine et "hopsak" pour une ligne naturelle du blazer classique.

SEULEMENT \$36.95

PORT O'CALL

VETEMENTS AUTHENTIQUES SIGNÉS

TIP TOP TAILORS

Pour mieux vous servir, Tip Top Tailors est ouvert jusqu'à 9 hres les jeudi et vendredi à 488 ouest, rue Ste-Catherine, 861-1561-62 et ouvert jusqu'à 9:30 hres au Centre d'achats Boulevard, 4262 est, rue Jean-Talton, 722-4621-22. Escompte de 10% pour les étudiants sur le vêtement seulement. Cette offre n'est pas valable pour les articles de mercerie.

Ciné-Campus

8 h. 00

SENILITA

(en français)

de MAURO BOLOGNINI

avec CLAUDIA CARDINALE,

ANTHONY FRANCIOSA et BETSY BLAIR

10 h. 00

OTHELLO

(en anglais)

d'ORSON WELLES

avec ORSON WELLES et SUZANNE CLOUTIER

Gratuit pour les membres de l'AGEUM

Samedi, le 28 NOVEMBRE, 8 h. p.m., AUDITORIUM U. de M.



Ces nouveaux venus chez IBM possèdent des diplômes supérieurs

Partagez avec eux l'ambiance de vitalité intellectuelle dont ils jouissent.

Plusieurs nouveaux employés de IBM possèdent des diplômes supérieurs. Ils représentent des domaines variés du savoir. Ce potentiel de connaissances académiques et l'accent que met IBM sur la solution de problèmes contribuent à maintenir cette ambiance de vitalité intellectuelle.

Quel que soit le but principal qu'ils poursuivent, nos gens aiment s'attaquer à des problèmes exigeant une attitude créatrice.

Nous sommes à la recherche d'idées, de talents et de capacités. Nous offrons à celui qui les possède, l'opportunité d'aller rapidement de l'avant.

L'ambiance chez IBM est reconnue comme une ambiance de "réalisation professionnelle" qui englobe votre milieu, votre sécurité et les objectifs de votre carrière. Si vous êtes anxieux

de contribuer de façon significative au progrès sur le plan humain, vous trouverez chez IBM l'occasion de mettre à profit vos capacités. L'expansion de IBM est le résultat d'une innovation continue par des idées nouvelles et des produits nouveaux.

Peu d'entreprises offrent des opportunités aussi remarquables de jouer un rôle essentiel pour aider l'homme à acquérir des connaissances plus vastes et exercer une influence dans son milieu.

Nous avons une brochure qui décrit les possibilités de carrières chez IBM. Consultez votre directeur des emplois à l'université.

Il peut également vous mettre en relation avec nos représentants en carrières lorsqu'ils visiteront votre université.

Si vous le préférez, communiquez avec:

M. G. Claude,
1255, boul. Laird, Ville Mont-Royal,
Montréal 16, P.Q. 739-1961.

IBM

MARQUE DÉPOSÉE

INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES COMPANY LIMITED

• Carrefour Afrique

L'EXPÉRIENCE AFRICAINE AU SÉNÉGAL

Dans ce pays, 50% de la population a moins de 20 ans

L'équipe envoyée au Sénégal, et dont je faisais partie, était composée de 12 membres; quatre Canadiens et huit Américains. Nous étions quatre noirs et huit blancs; et tous bilingues, quelques-uns de moindre degré que d'autres, mais tous également prêts à communiquer, d'une façon ou d'une autre. Nous nous sommes considérés très privilégiés au Sénégal parce que nous avons eu l'opportunité de participer à deux projets tout à fait différents qui nous ont mis en contact avec deux secteurs d'importance spéciale, la jeunesse et l'animation rurale.

Pendant trois semaines nous avons travaillé dans le Chantier International de M'Bour, une ville très sympathique qui se trouve sur le bord de l'Atlantique. Le but concret de ce chantier était la transformation d'un ancien camp militaire de repos français en une colonie de vacances pour des jeunes. Au Sénégal, plus de 50% de la population est en bas de 20 ans; pour cette raison, le Ministère de l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports a un rôle principal à jouer dans la création de ce nouvel état. De fait, les chantiers-écoles servent deux fins: ils donnent la formation technique et disciplinaires aux volontaires de l'instruction économique, politique et culturelle, et en même temps ils s'intègrent dans le plan quadriennal pour le développement économique du pays. A M'Bour nous avons travaillé, étudié, et nous sommes détendus avec des jeunes Sénégalais, membres des mouvements internationaux des scouts, des pompiers, et des éclaireurs. Nous avons eu aussi l'opportunité de visiter un autre chantier-école situé au village de Gantikaye, où les jeunes travaillaient sur un projet d'irrigation qui permettra la culture des arachides, un objectif-clé dans le progrès agricole. En plus nous nous sommes bien amusés en assistant à des pièces humoristiques et surtout en participant à des danses modernes et folkloriques.

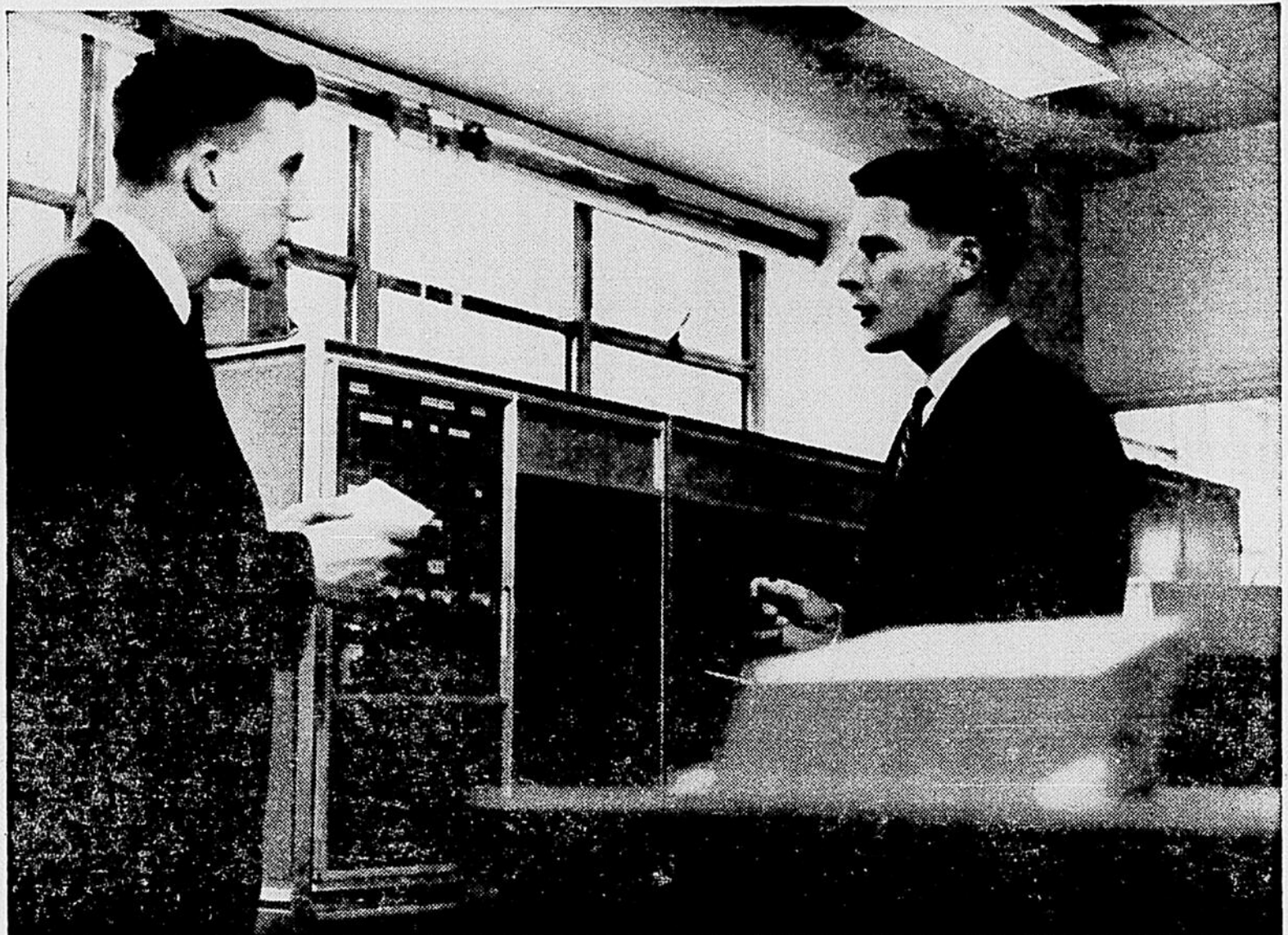
Dans le village de Koutal, nous avons vu et participé à un grand projet de l'Animation rurale. Douze villages dans la région du Sine Saloum, celle qui produit le plus d'arachides, avaient besoin d'une meilleure route pour l'exportation de ce produit aux marchés; et aussi pour des fins pratiques de ravitaillement, services médicaux et rapports sociaux. L'oeuvre des animateurs de ces villages étaient de faire consier par les gens le grand bénéfice qu'apportera une telle route, et aussi la possibilité réelle de l'avoir par moyen de l'investissement humain, un terme signifiant un travail collectif mais volontaire. L'expansion rurale a contribué en faisant le tracé de la route et en expliquant l'assistance technique qui serait appor-

tée par l'armée. Ces rencontres avec les chefs politiques et religieux des villages, les chefs des carrés, les animateurs et les agents de l'expansion furent parmi les expériences les plus inté-

ressantes, instructives et plaisantes de notre été. Nous pouvons témoigner de l'alacrité des villageois, du respect des agences du gouvernement pour ces fermiers et leurs coutumes en même

temps que leur souci pour le progrès, économique et social. Un des moments les plus agréables de mon été fut lorsque les gens du village de Thiaret nous ont donné à moi et un compagnon

américain, deux poulets blancs, bien vivants tout simplement pour nous accueillir et nous remercier pour notre intérêt et notre participation à l'enquête.
Juanita WESTMORELAND



LA COMPAGNIE BELL A BESOIN D'UNIVERSITAIRES

POUR ADMINISTRER LES COMMUNICATIONS DU MONDE DE DEMAIN



Déjà, il vous faut voir beaucoup plus loin que l'obtention de votre diplôme. Préparez-vous dès maintenant à une carrière offrant de vastes horizons et de grandes satisfactions, dans l'administration d'une des plus importantes entreprises canadiennes. Voyez ce que peut vous offrir la compagnie Bell si vous préparez un diplôme en

MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE

Demandez à votre bureau de placement de vous remettre nos brochures et de vous ménager une entrevue avec un de nos représentants, lors de leur passage dans votre université.

BELL 
Une compagnie canadienne appartenant à des Canadiens

**Vous pourrez discuter de votre avenir
dans les télécommunications**

LE MARDI 15 DÉCEMBRE

• Carrefour Afrique

L'invitation au voyage et l'exotisme

Les invitations au voyage ne manquent pas. L'on aimerait seulement que la propagande en ce sens, complice de nos caprices, nous aide à satisfaire ces désirs qu'elle a éveillés. Carrefour-Afrique présente cette possibilité à ceux qu'attire l'Afrique.

Peu importe à quoi peut tenir cet attrait, il n'est sans doute pas faux de dire qu'il se rattache de quelque manière à l'exotisme, puisque, aussi bien, il n'est guère possible d'avoir une idée exacte de l'Afrique avant d'y avoir vécu. Cette sensation du différent, vous saisit d'ailleurs dès la descente d'avion, avec la chaleur humide qui vous monte

les palmiers et les rôniers, alors que des Africains viennent vous offrir leurs bibelots, leur pâte d'arachide ou des jus de fruits. On peut retrouver des situations analogues à Abidjan, à Accra et un peu partout sur la côte. Une promenade dans les rues d'une capitale permet de se gaver encore d'exotisme : on y côtoie ces petits marchands attroupés derrière de minuscules étalages, des cireurs, des musulmans prosternés dans les rites du SALAM, des femmes bavardant bruyamment tout en se nettoyant les dents d'un bâtonnet tandis que leur rejeton dort sur leur dos... C'est par les cinq sens que vous

Cette première impression s'accroîtra encore si l'on emprunte les pistes pour gagner la brousse. Quelques chèvres amaigris, des hommes accroupis en groupe sous un auvent de paille, des femmes cheminant lentement avec un fagot de bois mort sur la tête : voilà le paysage qu'encadre magnifiquement une végétation luxuriante. Et voilà donc la réalité de l'Afrique qu'on ne saurait songer à partager longtemps avec la compagnie vraiment trop assidue de ces moustiques, margouias et autres animaux du même genre...

Avec les jours, on s'habitue pourtant à ces aspects de la vie

communication, l'on se découvre des affinités que des rencontres pourront facilement mener à l'amitié. Bien sûr, les différences demeurent : mais sont-elles bien aussi fondamentales qu'on l'avait d'abord imaginé ?

Les activités économiques obéissent peut-être à des mobiles un peu différents, les rapports humains s'organisent dans la trame étroite des relations de parenté, la religion et la magie s'insèrent en continuité avec une autre conception de l'univers : plutôt qu'à une humanité différente, on se retrouve confronté à un système d'attitudes devant les mêmes problèmes fondamentaux posés de façon différente. On avait d'abord cru rencontrer l'inorganisation, on découvre un système social où rien n'est laissé au hasard, on recherchait le "primitif" à peine sorti de l'"état de nature", et l'on se rend compte qu'il vaudrait peut-être mieux rentrer chez-soi pour découvrir le "sauvage" sous des réalisations matérielles et technique qu'on ne peut plus — on s'en rend compte tout à coup avec étonnement — tenir pour la garantie infaillible d'une supériorité à tous les points de vue. Plusieurs valeurs qu'on estimait essentielles nous apparaissent maintenant ressortir à l'aménagement particulier d'un contexte spatio-temporel; nous les partageons — peut-être plus avec la même conviction — parce que nous les avons assimilées par notre éducation, non pas parce qu'elles sont absolues et nécessaires, du moins dans la forme particulière que nous leur connaissons.

Notre voyage nous lançait, au départ, vers l'aventure. Il débouche sur l'aventure, une aventure pourtant beaucoup plus profonde et enrichissante. La quête de l'exotisme pourra se poursuivre, elle ne se fera plus

à sens unique : nous pourrions découvrir chez-nous des aspects particuliers que nous n'avions jamais remarqués et qui, tout à coup, nous apparaîtront "étranges". Cette démarche pourrait bien constituer, à sa façon, une recherche de l'exotisme, mais qui ne s'arrêterait plus à l'aspect étonnant que pour mieux découvrir, par-delà ces réalisations limitées et, au fond, toujours inchoatives, une dimension nouvelle de l'Homme qu'on sera peut-être tenté de vouloir atteindre.

Voilà en tout cas ce que m'a apporté mon séjour en Afrique avec l'organisation Carrefour-Afrique, en 1963, et l'un des motifs pour lesquels je suis retourné au Sénégal au cours de l'été dernier. On a souvent dit que la quête de l'exotisme était périlleuse. Doublement périlleuse, ajouterais-je : elle peut nous confiner à notre humanité dans un sentiment de suffisante satisfaction; elle est susceptible de nous pousser par contre à une recherche d'élargissement de notre vision du monde, de notre expérience humaine qui, pour être exaltante, ne s'en révèle pas moins d'une exigence qu'on n'aurait jamais pu soupçonner. On pourra alors quitter l'Afrique, mais, en un sens très profond, l'Afrique ne nous quittera plus. Peut-être parce que "l'Afrique n'est que la face noire de notre commune inquiétude", d'une inquiétude enfin découverte...

Jean TARDIF

Recrutement

L'aventure Carrefour-Afrique t'intéresse ? Les participants à l'Opération Carrefour-Afrique attendent avec plaisir ton téléphone.

Raymonde Hachey DU. 9-3471
Jean Laviguer RE. 9-3471
Isabel Roberge RE. 1-4215
Jean Tardif 669-8375

Juanita

Westmoreland 766-9931
Tu trouveras les formules d'application au secrétariat de l'AGEUM.

L'Opération Carrefour-Afrique recrute les participants pour l'été 1965.

ENDROIT : l'Afrique.

DUREE : mi-juin à la fin août.
COUT : \$425.00.

L'Université paie les frais de scolarité pour l'année suivante à ceux qui ont besoin d'aide financière.

ON EXIGE : un grand esprit de fraternité.

au visage, le paysage tropical et les gens qui vous accueillent. La corniche de Dakar est riche de ces endroits où l'on peut à loisir jouir de la mer et du soleil sous

assaille cet exotisme dont vous avez tant rêvé. Que penser alors, sinon que l'Afrique est vraiment très différente de tout ce qu'on connaît ?

africaine. Les contacts avec les gens se révèlent très tôt du même type que ceux qu'on peut entretenir chez-soi : là où l'on n'entrevoit aucune possibilité de

Cadre de l'Administration Technique

L'entreprise Procter & Gamble offre diverses carrières en
**PRODUCTION, RECHERCHE, CONTRÔLE DE LA QUALITÉ,
PROCÉDÉS DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBALLAGE**

aux diplômés en génie chimique et en chimie (spécialisation),
avec baccalauréat ou maîtrise.

Les possibilités d'emploi sont décrites dans notre bulletin technique
disponible à votre Service de placement.

LES ENTREVUES AURONT LIEU LE MERCREDI 2 DECEMBRE 1964

**The Procter & Gamble Company
of Canada, Limited**

Hamilton, Ontario — Pointe-Claire, Québec

Assurance Automobile
Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR
ETUDIANTS UNIVERSITAIRES
ET PROFESSEURS

L.-M. DESILETS
ASSURANCES
Montréal : 861-5395
Québec : LA. 4-7533

le Quartier Latin

Directeur : **Serge Ménard**

VOL. XLVII

Assistant-directeur : **Jacques Elliott**

Numéro 18

19 novembre

SUPPLEMENT LITTERAIRE ET ARTISTIQUE

Directeur artistique : **Jules Arbec**

Secrétaire de la rédaction : **Sylvie Roche**

Collaborateurs : **Michel Beaulieu, Robert Benoit, Gilles Blais, Nicole Brossard, Bertrand Duchesne, Gilles Gasse, Daniel LaTouche, Roch Poisson, Mark Poulin, Marcel St-Pierre, Roger Soublière, Yves Taschereau.**

Photographe : **Serge Proulx**

Publicité : **Georges Lefebvre — 739-4777**
Abonnement pour l'année universitaire : \$3.00

problème
solution
non
erreur
ah... ça y est,
soif^{ouf}

avec
Coke
y a d'la joie!



Coca-Cola et Coke sont des marques déposées qui identifient le produit de Coca-Cola Ltée seulement.



Maurice BOIVIN
assureur de l'AGEUM

**PLAN COLLECTIF
D'ASSURANCE-VIE
DE L'AGEUM
AVIS aux
RETARDATAIRES**

LES ASSURÉS DE L'AN DERNIER doivent payer leur
**PRIME DE RENOUVELLEMENT
AU PLUS TÔT**

En effet la prime de \$6.00 payée l'an dernier ne couvrait que du
20 janvier 1964 au 31 octobre 1964

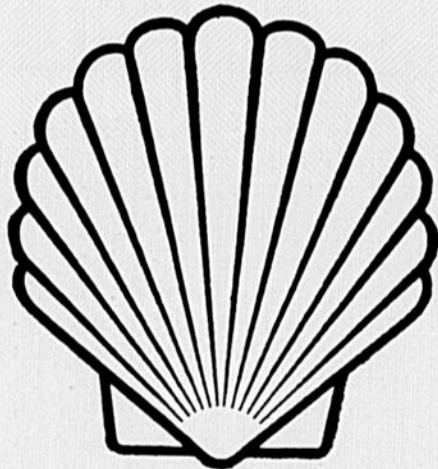
LA PRIME ANNUELLE EST DE \$7.50

RENSEIGNEMENTS : 735-2581

7 étudiants ou étudiantes
demandés pour travail inté-
ressant — matin, après-midi
ou soir — pour rendez-vous :
A. ROCK, 273-1252

Appartement confortable à
partager avec un étudiant
de Poly. — S'adresser :
5560, Lavoie — 738-8060
JACQUES VALOIS

Jeune étudiant demandé pour cohabiter
dans appartement de 4 pièces. Prix :
\$45.00 par mois. Près université et
autobus. Tranquille, propice à l'étude.
Libre le 1er janvier. S'adresser de midi
à 3.00 p.m., à M. Gaétan Lalonde, 3860,
Maplewood, apt. 1. Tél. : 738-9233.



Pour s'entretenir avec les étudiants sur les
situations d'avenir et les emplois temporaires
offerts par Shell, nos représentants se rendront
sur place afin de discuter les sujets suivants :

**RAFFINAGE
MISE EN MARCHÉ**

LES 9, 10, 11 DECEMBRE 1964

Pour tous renseignements, veuillez consulter le bureau
de placement de votre université.

Shell Canada

Une "VOLKS 65" ... vous désirez ?

Par l'entremise de l'A.G.E.U.M.
vous pouvez obtenir

au prix de \$1,755 — régulier
et de \$1,970 — de luxe

et avec possibilité de paiements mensuels de \$25.00
avec versement initial de \$100

De plus à la fin de l'année, l'A.G.E.U.M. vous
remettra une ristourne selon les ventes totales et
d'après l'échelle suivante :

1 à 10 VOLKS vendues	=	2%	de	votre	coût	d'achat
10 à 20 " " "	=	4%	"	"	"	"
20 et plus " " "	=	6%	"	"	"	"

Pour bénéficier de ces avantages vous devrez vous
adresser à l'A.G.E.U.M., Ch. 306, afin d'établir un
contrôle sur les ventes et les ristournes possibles.

N.B. — Le représentant du distributeur sera au secrétariat,
ch. 306, tous les lundis, de midi à 2 h. p.m.

UN SERVICE DE L'A.G.E.U.M.

● Carrefour-Afrique

Objectifs et raison d'être de Carrefour-Afrique

Discours du Rev. James H. Robinson aux participants de Carrefour-Afrique '60

"Les événements qui se passent aujourd'hui en Afrique façonneront l'avenir du monde entier pour des siècles à venir. Votre participation à ce projet en Afrique (...) vous fera pénétrer dans un milieu où le temps se fond dans l'éternité; vous serez l'une parmi toutes les forces de l'histoire qui façonnent l'avenir des relations entre les Etats-Unis (le Canada) et les pays de l'Afrique en voie de développement.

"Ceci n'est ni un voyage de plaisir, ni un 'safari', mais plutôt une mission de personne-à-personne, pour la foi et la liberté.

"Les jeunes de votre âge, en Afrique et ailleurs, qui poursuivent leurs études en vue de pouvoir tenir les rênes du pouvoir atteindront leur majorité en même temps que vous atteindrez la vôtre. Ce sont avec ces leaders en puissance que vous aurez à établir des relations nouvelles et dynamiques.

(...)

"Nous avons donc l'intention de nous identifier avec les Africains dans leurs désirs, d'être des hommes libres, d'assumer leur juste rôle et rang dans la famille des nations, à titres d'être égaux. Nous démontrerons donc cela en faisant équipe avec des groupes d'étudiants et de leaders africains, pour voyager, étudier, travailler, discuter avec hon-

nêteté et dialoguer en toute franchise, dans leur pays, leurs villes, leurs villages.

"Les projets que nous entreprendrons, tels que bâtir des écoles, des cliniques de maternité, des centres communautaires; le travail de nos mains, signe tangible de no-



tre confiance en eux, notre désir d'être leurs partenaires et leurs amis, tout cela est sans prétention mais d'une influence dont on ne peut mesurer l'étendue, car ce sera un rappel pour les années à venir de notre volonté de les aider et d'apprendre avec eux.

(...)

"Nous ne voulons pas juger

l'Afrique, ses gens, ses coutumes, son histoire, ses méthodes de se tailler un meilleur avenir. Notre but est plutôt de comprendre, de trouver des façons constructives et créatrices de communiquer et de bâtir des liens d'entente, d'amitié et de coopération réciproque. (...) Nous cherchons à nous identifier à eux dans leur quête de paix et de liberté, lesquelles nous ne chérissons pas exclusivement pour nous autres, mais pour les Africains et pour tous les pays de la terre.

(...)

"Nous espérons aussi que chacun d'entre vous qui participerez à cette expérience d'éducation internationale en Afrique cet été ferez part de votre expérience de retour chez vous afin d'aider à éveiller la conscience de notre pays et l'aider à répondre au défi et aux possibilités que l'Afrique présente à la fois à chacun d'entre nous et au monde.

(...)

"L'aspect final de notre intention doit être exprimé grâce à ce que bien des gens estiment être le concept 'abstrait' du mot 'amour'. Pourtant, c'est un concept bien réel et vital et nous n'avons pas honte de le dire tout haut. C'est un amour pour tous les peuples de la terre en tant qu'enfants de Dieu et que frères dans la famille des nations. L'amour des hommes aboutit à un engagement de nous-même dans



Carrefour-Afrique c'est avant tout un camp de travail. Noirs et blancs travaillent côte-à-côte. Ici, on ignore le racisme.

l'oeuvre d'affranchissement de l'être humain. (...) Nos efforts cet été seront un instrument positif au service du bien commun de l'Afrique ainsi que du nôtre. (...) Notre témoignage (...) sera un effort pour amorcer l'aide à apporter aux jeunes Africains dans

rez malades, d'autres où, sans doute, vous vous demanderez pourquoi vous avez travaillé si fort pour vous procurer l'argent de votre participation à ce projet, pourquoi vous êtes venus de si loin pour travailler si dur et d'autres fois où vous souhaiterez n'être jamais venu



A Carrefour-Afrique les Noirs travaillent avec les Blancs et les filles avec les filles.

leur découverte de la voie qui mène aux buts et aux espoirs qu'ils doivent trouver à l'intérieur d'eux-mêmes, dans le contexte de leurs sociétés.

(...)

"Notre séjour implique des conditions de travail et de voyage difficiles, des conditions de vie très humbles, au milieu des gens, dans les villages. Parfois, nos expériences seront remplies de frustrations. Il y aura maintes fois où vous se-

du tout. Mais, en fin de compte, je suis sûr que vous admettez que le prix, l'effort et peut-être même les découragements en valaient bien la peine.

"Nous vous avons choisis parce que nous sommes vaincus que vous avez le courage nécessaire pour envisager l'avenir avec confiance, que vous avez une âme de pionnier qui vous rendra dignes du passé et dignes de l'avenir."

CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI
OU FILTRE

Paesano vous invite...

VENEZ SAVOURER NOS DELICIEUX PLATS
TYPIQUEMENT ITALIENS

Vous trouverez une atmosphère qui vous rappellera les charmes et les parfums subtils de l'Italie.

Ce petit coin de paradis vous aidera à oublier la solitude des études.

RESTAURANT PAESANO

731-8221

5192, Côte-des-Neiges

près chemin de la Reine-Marie

Carrières offertes à ceux qui obtiendront leur diplôme en mathématiques en 1965

Département des assurances — Ottawa, Toronto et Montréal

AIDES-ACTUAIRES

\$5,520 — \$6,960

et

SURVEILLANTS-ACTUAIRES

\$4,860 — \$5,580

On se procure précisions et formules de demande au bureau de placement de son université.

Numéros de concours: 64-681 et 64-682.

AUX JOURNALISTES RÉUNIS EN CONGRÈS, LA PEM PROPOSE UN CODE D'ÉTHIQUE

Reste à savoir comment on appliquera ce code

Le rôle fondamental de la presse étudiante est :

a) d'assurer une information objective et la plus complète possible sur toutes les questions qui intéressent, concernent ou impliquent les étudiants;

b) d'aider les étudiants à discerner plus clairement la signification et la portée de cette information;

c) d'orienter l'opinion publique étudiante, en fonction de l'intérêt général.

A) NORMES CONCERNANT L'INFORMATION

Art. 1. Le journal étudiant doit veiller à ce que le public étudiant reçoive l'information la plus complète possible sur les faits, événements, opinions et situations qui intéressent, concernent ou impliquent la communauté étudiante, dans quelque domaine que ce soit;

1 — 2. Le journal étudiant doit veiller, dans les seules limites de ses moyens, matériels ou autres, à procurer lui-même cette information aux étudiants, alors que ces derniers ne la possèdent pas déjà par d'autres sources d'une façon raisonnablement complète.

Art. 2 — Dans l'exercice de sa fonction d'informateur, le journal étudiant doit tendre constamment à l'objectivité et doit éviter de manipuler l'information à l'avantage des causes ou de l'idéologie dont il peut par ailleurs se faire le défenseur; il doit tout mettre en oeuvre pour rapporter fidèlement les événements, pour transmettre équitablement les opinions, pour décrire correctement les situations.

2. — 2. Cependant :

a) Limité par ses moyens matériels et techniques;

b) limité par les lois d'un médium qui impose la concision, la vivacité et la puissance d'impact comme qualités nécessaires à l'éveil et au soutien de l'attention du lecteur;

c) et conformément à sa nature de périodique, le journal étudiant a le devoir :

a) de sélectionner et de mettre en valeur les informations selon leur importance;

b) de ne publier que l'essentiel d'une information, de quelque nature qu'elle soit;

c) d'insister particulièrement sur les éléments les plus nouveaux contenus dans une information.

Art. 3 — En exerçant ses prérogatives normales quant au traitement de l'information, le journal étudiant, compte tenu du monopole qu'il détient parfois comme informateur du public étudiant, a le devoir d'être particulièrement respectueux :

a) du droit du public étudiant à une information véridique, objective et complète;

b) du droit des personnes mises en cause dans les textes d'information à un traitement équitable;

c) de l'intérêt général par opposition aux intérêts particuliers;

d) de toutes les croyances, idéologies ou opinions qui ont cours dans le public étudiant.

Art. 4 — L'exercice du droit d'informateur impose aux dirigeants des journaux étudiants et aux journalistes étudiants, outre le devoir de l'honnêteté intellectuelle et de l'intégrité, le devoir fondamental de la compétence journalistique.

Art. 5 — Le journaliste étudiant, pour connaître lui-même véridiquement et complètement les faits, se doit de multiplier les procédés d'investigation, se doit d'utiliser toutes les techniques et les méthodes dont dispose la presse étudiante et se doit même d'innover dans ce domaine.

Art. 6 — Le journaliste étudiant, dûment accrédité par la direction de son journal, a le devoir d'accéder à toute source d'information parlée ou écrite nécessaire à l'exercice de ses fonctions.

Art. 7 — Le journal étudiant a le devoir de préserver sa pleine indépendance dans l'exercice de son rôle d'informateur et a le devoir de repousser toute ingérence extérieure, exception faite de l'intervention des mécanismes d'enquête et d'arbitrage prévus en cas de transgression présumée de l'éthique.

Art. 8 — Le journal étudiant a le devoir de rectifier à la première occasion toute erreur contenue dans ses informations; il a le devoir de publier les mises au point exigées par les personnes s'estimant lésées à la suite de la publication d'une information.

B) NORMES CONCERNANT LE COMMENTAIRE ET L'EDITORIAL

Art. 9 — Le journal étudiant a le devoir de rendre l'information la plus intelligible possible à son public lecteur; conséquemment, il peut apporter, en marge des textes d'information, des commentaires qui expliquent la portée et la signification de ses informations.

Art. 10 — Le journaliste étudiant doit éviter le commentaire à l'intérieur d'un texte d'information.

Art. 11 — Le journal doit identifier clairement comme tels les textes de commentaires et ne publier que des commentaires signés.

Art. 12 — Le journal étudiant a le devoir de publier les éditoriaux et autres textes d'opinions, qui jugent l'actualité, prennent position, suggèrent des voies à suivre. Lorsque le journal, en tant que tel, appliquera une politique éditoriale basée sur une idéologie ou un système d'opinions arrêté, il se fera un devoir de s'y référer clairement.

Art. 13 — Cependant, le journaliste étudiant a le devoir de s'interdire tout recours à une propagande systématique.

a) il cherchera à gagner l'adhésion de ses lecteurs par des arguments rationnels et non par des appels aux passions ou par d'autres formes de prédicat démagogiques; il s'appuiera sur des faits et non sur des préjugés, pour porter des jugements;

b) il cherchera à juger les faits plus que les hommes, à moins qu'un comportement personnel soit nettement fait public, d'une portée publique;

c) il pourra porter des jugements mais se gardera de s'ériger en justicier et de porter des sentences;

d) il ne portera d'accusations et ne publiera de dénonciations que lorsque l'intérêt supérieur du public étudiant l'exigera.

Art. 14 — Le journaliste étudiant a le devoir de respecter, dans des limites à définir entre la direction et les journalistes, la politique éditoriale du journal auquel il collabore; mais le journaliste étudiant doit refuser d'écrire sur commande un texte d'opinion en contradiction avec ses opinions personnelles.

Art. 15 — Le journal étudiant a le devoir d'accorder un droit de réplique à toute personne désireuse de contredire une opinion émise par le journal; le journal a le devoir de rejeter indistinctement, carrément, toute lettre anonyme, tout texte injurieux, diffamatoire ou en contravention avec l'éthique des journalistes.

Art. 16 — Le journal étudiant a le devoir de rejeter toute ingérence visant à infléchir contre son gré son action éditoriale.

C) DROITS ET DEVOIRS GÉNÉRAUX DU JOURNALISTE ÉTUDIANT

Le journaliste étudiant digne de ce nom a le devoir :

Art. 17 — de tenir la calomnie, la diffamation, le chantage et les accusations sans preuves pour les plus graves fautes journalistiques;

Art. 18 — de s'interdire de recourir à des moyens déloyaux pour connaître les faits

ou découvrir la vérité; de ne pas dissimuler ni de fausser son identité pour obtenir des renseignements, à moins d'être en présence d'un cas flagrant de mauvaise foi et de dissimulation injustifiée de la vérité au public;

Art. 19 — de refuser les gratifications, cadeaux ou faveurs particulières susceptibles de porter atteinte à son indépendance et d'aliéner sa liberté d'action ou de pensée;

Art. 20 — de n'exercer aucune activité parascolaire incompatible avec ses fonctions, le journaliste étudiant, qui le mettrait soit dans un conflit d'intérêt, soit dans une situation où il se priverait de l'indépendance d'esprit nécessaire à son travail;

Art. 21 — de ne pas cautionner de sa signature un texte dont l'insertion est commandée par toute autre institution que le journal;

Art. 22 — de ne pas accepter dans l'exercice de son métier, de missions publicitaires;

Art. 23 — de ne commettre aucun plagiat, c.-à-d. de ne jamais reproduire, sans identifier sa source et sans obtenir les permissions nécessaires, un texte, une partie de texte ou une photo, parus dans une autre publication ou n'appartenant pas au journal;

Art. 24 — de respecter ses confrères et d'adopter toujours envers eux, même s'ils ne partagent pas ses convictions, l'attitude confraternelle que lui dicte la solidarité inhérente à son métier; de ne pas solliciter la place d'un confrère, ni de provoquer son renvoi dans le but d'obtenir sa charge, ni de se défaire d'un confrère soupçonné d'un geste répréhensible sans l'avoir entendu ou sans connaître toutes les causes et circonstances qui ont motivé son attitude;

Art. 25 — d'éviter le sensationnalisme, c.-à-d. l'emploi dans les textes et dans la présentation des formules faussant la perspective de l'article;

Art. 26 — de s'engager à ne plus réclamer au moment où il cesse d'exercer le métier de journaliste étudiant, les privilèges et avantages que celui-ci conférerait, à ne plus invoquer des titres et des qualités auxquels il n'a plus droit;

Art. 27 — de garder le secret professionnel sans pour autant s'en servir dans une intention intéressée, c.-à-d. de ne jamais révéler l'identité d'informateurs à qui on a garanti, pour des raisons sérieuses, l'anonymat; de ne jamais révéler des faits de nature privée et confidentielle découverts dans l'exercice de son métier.

Opportunité pour étudiants de se faire un revenu intéressant dans la vente à temps partiel.

Nos produits (faits à la main) se vendent généralement aux magasins de souvenirs, comptoirs à cadeaux dans les hôtels, hôpitaux, etc.

QUALIFICATIONS

- Etre bilingue
- Agé entre 20 et 35
- Pouvoir disposer d'un minimum de 8 heures par semaine

ÉCRIRE à :

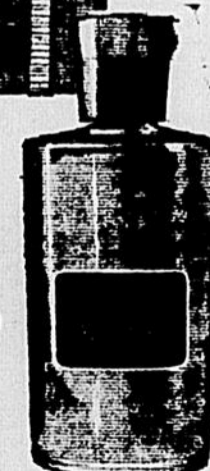
G. PELLETIER
147, Dulwich
ST-LAMBERT

Le summum
de l'élégance
pour HOMMES

JADE EAST



Cologne
4 onces
\$4.75



Lotion
après la
barbe
\$3.75

Les hommes distingués savent apprécier les qualités de JADE EAST... tout à fait exceptionnelles.

En vente dans les meilleures merceries et dans les grands magasins